

Mor  
helene  
Brune  
lan mil sept cens vingt six et le quatorze <sup>mars</sup>  
en presence des temoins soussignes helene brune épouse  
antoine coupin a été ensevelie dans le cimetiere de  
cette paroissee étant morte le jour d'apparavant  
agée demeuron dix huit ans et munie des sacrements

<sup>S. lionpreux</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le second avril en presence  
des temoins soussignes honnoré agostat fils naturel  
de legitime antoine et de rose marine est né et a été  
baptisé le parrain a été honnoré hugues et la  
marraine anne martine le parrain a signé non  
la pere et la marraine pour ne scavoir

<sup>S. lionpreux</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le treize de mois de  
mars en presence des temoins soussignes pierre  
bouquet a été enseveli dans le cimetiere de cette  
paroissee étant mort le jour d'apparavant âgé  
denuiron cinquante deux ans et muni des sacrements

<sup>S. lionpreux</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le ~~treize~~ <sup>seize</sup> de mois  
d'avril en presence des temoins soussignes anne  
marie labé fille naturelle et legitime de pierre et  
catherine aigouste est née et a été baptisée  
le parrain a été antoine cruvel la marraine  
therese ardisone le pere a signé non le parrain  
et la marraine pour ne scavoir

<sup>S. lionpreux</sup> platy <sup>Reynold chruve</sup>

<sup>S</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le  
la vingt deux  cent vingt six et le  
temoins - soussignes leon baptiste

<sup>Reynold chruve</sup>  
foucault fils naturel et legitime le guillaume et el  
isabeth troinne est né et a été baptisé le parrain a  
été ioseph asan la marraine marie anne guerite  
le parrain a signé non la pere et la marraine pour  
ne scavoir de ce enquis Joseph araud <sup>Reynold chruve</sup>

<sup>S. lionpreux</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le troisième mai jay  
baptisé marguerite jeanne fille de nouvelle et legitime  
de francois et de rose aigouste née le meme jour le  
parrain jean rigouard et la marraine marguerite joulaire  
present des soussignes <sup>S. lionpreux</sup>

<sup>S. lionpreux</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le quatrieme jour du mois  
de may en presence des temoins soussignes marguerite philip  
philip <sup>S. lionpreux</sup>  
fils naturel et legitime de francois du lieu de la valée et de  
marguerite lombard est née et a été baptisée le parrain  
dominique gauthier de la ville de toulon le marraine  
marguerite ginouviere le pere present ne son ecrite  
aussi bien que le parrain et la marraine de ce enquis  
doudon <sup>Reynold chruve</sup>

<sup>S. lionpreux</sup>  
lan mil sept cens vingt six et le septieme may nous  
marie magdelaine <sup>S. lionpreux</sup>  
avons encre par le cimetiere de cette paroissee marie  
magdelaine ardisone fille de francois et de magdelene  
monchee agee d'anson deux ans muni des soussignes  
barthe leme <sup>S. lionpreux</sup>